



REGROUPEMENT
DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Mémoire

Déposé dans le cadre des

Commission sur l'éducation à la petite enfance

Par

**Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et
Chaudière-Appalaches**

23 novembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches	3
Abréviation utilisée	4
Remerciements	4
Introduction	4
La qualité	5
L'accessibilité et l'universalité	11
La gouvernance	16
Conclusion	17
Références	18
Annexe 1 Cap Qualité	22
Annexe 2 Portrait des stratégies déployées pour améliorer la qualité des services des CPE et BC dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches	26

Le Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Origine :

Notre association voit le jour en 1982 sous le nom de *l'Alliance des garderies nouveau départ inc.* Elle regroupe alors des garderies sans but lucratif. En 1997, à la suite des changements apportés par la nouvelle *Politique familiale*, l'association prend le nom de *Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches.*

Les membres :

Cent onze (111) corporations de centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

La mission

Le Regroupement agit en tant que leader régional et s'inscrit comme référence. Proactif, il est à l'écoute des préoccupations de ses membres. Il les rassemble et les accompagne pour les soutenir dans le développement et le maintien de la qualité des services de garde éducatifs.

La gouvernance

Le Regroupement est un organisme sans but lucratif administré par un conseil d'administration formé de représentants des CPE et BC membres et d'un représentant d'un organisme membre associé et qui sont élus lors de l'assemblée générale annuelle des membres.

Pour nous joindre :

Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec
et Chaudière-Appalaches
2290, Jean-Perrin, bureau 222
Québec (QC) G2C 1T9

Directrice générale : Élise Paradis
direction@rcpeqc.org
Téléphone : 418-842-2521 poste 222

N.B : Le féminin est utilisé tout au long du texte afin d'alléger la lecture tout en reflétant la réalité de notre réseau.

Abréviation utilisée :

RCPEQC ou « le Regroupement » : Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à remercier *l'Association québécoise des centres de la petite enfance* d'avoir initié cette commission, et son partenaire, *l'Institut du Nouveau Monde*. Prendre le temps de faire le point en ce 20^{ème} anniversaire de la politique familiale nous apparaît un exercice essentiel et pertinent.

Nous en profitons toutefois pour souligner et rappeler que le réseau a beaucoup plus que 20 ans et qu'il n'est pas l'œuvre unique de l'État. Si Madame Marois et son équipe ont démontré audace et vision à partir de 1996 en proposant un modèle d'organisation des services de garde éducatifs à la petite enfance novateur, on doit redire que ce changement a pu s'appuyer sur un réseau de garderies sans but lucratif construit au cours des vingt années précédentes. Ces garderies ont vu le jour grâce à l'initiative et à l'engagement de parents et des employées convaincus de l'importance et de la valeur de tels services pour les enfants et les familles. Le modèle de gestion et l'expertise déjà développés ont grandement inspiré les choix gouvernementaux de l'époque.

INTRODUCTION

Les thèmes suggérés par la Commission sont tous pertinents et chacun mériterait un mémoire. Nous avons choisi d'approfondir certains sujets qui ont davantage fait l'objet des préoccupations et du travail des membres de notre Regroupement.

Nous sommes fières d'avoir développé un projet intéressant pour soutenir l'amélioration de la qualité, aussi, nous avons jugé important de le mettre de l'avant et de vous démontrer que des solutions peuvent être appliquées quand les conditions sont au rendez-vous.

Les questions de l'accessibilité et de l'universalité seront traitées ensemble. Nous y aborderons la proposition véhiculée actuellement à l'effet d'élargir l'accès à la maternelle 4 ans et de déplacer ce groupe d'enfants vers l'école, et qui préoccupe nos membres au plus haut point. Nous savons bien que certains diront à ce propos que nous intervenons comme un groupe qui « prêche pour sa paroisse » et qui cherche à garder sa clientèle, démontrant ainsi une forme de corporatisme. Toutefois, nous n'avons pas peur d'affirmer que nous sommes probablement le groupe qui connaît le mieux les besoins des enfants de 4 ans puisque cela fait déjà plus de 40 ans que nous assurons des services à des enfants de cet âge. Notre opinion sur le sujet s'appuie d'abord et avant

tout sur des convictions que nous allons tenter de justifier ici, en rapportant, entre autres, quelques données probantes.

Nous compléterons le mémoire en abordant brièvement le sujet de la gouvernance, avant de conclure le tout.

LA QUALITÉ

L'avènement de la Politique familiale à la fin des années 90 a mobilisé nos membres qui se sont engagées à la fois dans le développement de nouvelles places, ce qui n'était pas un mince défi, et dans différents projets pour soutenir l'amélioration de la qualité.

Précisons d'entrée de jeu que nos membres sont convaincus que la qualité des services est importante, voire essentielle. Des chercheurs vous l'ont probablement déjà démontré : nos services peuvent grandement contribuer à soutenir le développement des enfants, en particulier des enfants provenant de secteurs plus défavorisés, mais que cela est possible à condition d'offrir des services de très grande qualité.

Pour donner un exemple, l'EQDEM (*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle*) nous révèle que parmi les familles défavorisées, les enfants qui fréquentent exclusivement un centre de la petite enfance (CPE) sont 3,3 fois moins susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de leur développement que leurs pairs n'ayant pas fréquenté de service de garde éducatif. Toujours parmi les familles défavorisées, les enfants qui fréquentent exclusivement un CPE sont 2,5 fois moins susceptibles d'être vulnérables que leurs pairs qui présentent un autre profil de fréquentation de services de garde éducatifs (par exemple un milieu familial) (Laurin, Guay, Bigras et Fournier, 2015).

Mais qu'en est-il réellement de la qualité?

En 2003, nous avons pris connaissance des résultats de la première évaluation de l'Enquête Grandir en qualité (Fournier, Drouin, 2004). Voici certaines conclusions :

- ✓ C'est dans les CPE qu'on retrouve la qualité la plus élevée;
- ✓ La garde en milieu familial offre des services de qualité supérieure à celle observée dans les garderies;
- ✓ Au global, les résultats sont passables, et donc décevants, et des améliorations doivent être apportées dans tous les types de services.

Nos membres ont été grandement déçus de prendre connaissance de ce portrait.

Il faut mentionner qu'au cours des années qui avaient précédé l'étude, plusieurs activités de formation et de développement professionnel avaient été réfléchies et offertes à nos membres qui y avaient participé avec enthousiasme. Le personnel du

réseau avait le sentiment d'avoir mis les efforts pour améliorer la qualité, ce qui ajoutait au sentiment de déconvenue.

Sous le leadership du Regroupement, un comité a été formé, et a travaillé pendant un an avec l'objectif de mieux comprendre et de proposer des solutions afin d'accompagner les membres de manière plus efficiente vers l'amélioration de la qualité. Sans rentrer dans le détail de la recherche et du questionnement, nous pouvons préciser que différents modèles ont été étudiés et analysés. Le groupe de travail en est venu à recommander le développement d'une nouvelle démarche pour travailler à l'amélioration de la qualité. Le modèle choisi était fortement inspiré d'une expérience réalisée en Estrie et qui avait l'intérêt d'avoir été évaluée par Christa Japel, chercheuse à l'UQAM (Japel et Manningham, 2007). Notons qu'un projet similaire a également été expérimenté en Abitibi (Manningham, 2013).

Le Regroupement a fait appel à Madame Christa Japel pour l'accompagner dans ce projet qui se résumait ainsi :

- ✓ -une offre de service à laquelle les CPE adhéraient sur une base volontaire;
- ✓ -une formation préalable destinée aux directions afin de les préparer;
- ✓ -une observation de la qualité effectuée par une ressource formée à cet effet et réalisée à l'aide d'un outil d'évaluation de la qualité de l'environnement, outil utilisé en recherche et mondialement reconnu;
- ✓ -des séances de présentation des résultats;
- ✓ -un plan d'action mis en place et réalisé par l'ensemble des acteurs du CPE;
- ✓ -la possibilité de faire une deuxième évaluation (observation) un an plus tard afin de mesurer l'effet des changements apportés.
(pour plus de précisions, voir Annexe 1, p.20)

L'objectif des séances de présentation des résultats :

- ✓ -Accompagner les équipes vers une prise de conscience de leur portrait, des caractéristiques à maintenir et des aspects à améliorer, leur faire découvrir les standards de qualité;
- ✓ -Mobiliser les équipes à mettre en place un plan d'action pour améliorer la qualité.

Entre 2008 et 2015, ce sont 57 CPE, soit 75 installations qui ont participé à cette démarche, ce qui nous rend déjà très fières!

La démarche n'a pas laissé les participantes indifférentes. Nous devons mentionner que certaines se sont senties bousculées. Nous avons observé des équipes d'éducatrices et des directions qui, même si elles étaient secouées devant leurs résultats, « ont relevé leurs manches » et ont travaillé en collaboration pour améliorer l'environnement des enfants.

Une dizaine de centres de la petite enfance se sont soumis à une deuxième évaluation après une année de travail. Ces données, quoiqu'insuffisantes pour les diffuser largement, nous ont quand même permis de noter une amélioration.

Nous avons retiré beaucoup d'apprentissages de cette expérience.

Notons d'abord que la démarche en elle-même a contribué, comme d'autres projets réalisés par le Regroupement (RCPEQC, 2016, Annexe 1), à développer une culture de travail plus professionnelle :

- faire des choix à partir de données objectives et d'outils reconnus et validés;
- suivre un processus d'amélioration de la qualité, c'est-à-dire, partir d'un portrait clair et objectif de la situation, l'analyser, planifier des actions, les mettre en place et évaluer leur implantation et leur efficacité par la suite.

L'accompagnement de nombreuses équipes a alimenté les employés du Regroupement. Cela nous a permis d'avoir un portrait plus objectif de la qualité des services dans notre région, des défis qui se posaient et des besoins de soutien professionnel. Nous avons développé notre expertise. Des activités d'accompagnement et de développement professionnel complémentaires ont été proposées en réponse aux besoins observés. Par exemple, nous avons proposé une communauté de pratique pour les directions engagées dans ce changement et plusieurs nouvelles formations ont été planifiées pour combler certains manques observés.

Nous avons maintenant compris que lorsque l'on veut travailler à l'amélioration de la qualité, il est préférable de s'appuyer sur des standards et outils reconnus avec des indicateurs clairs plutôt que de se référer « à l'opinion de tous et chacun ». De tels outils existent. Dans notre organisation, les échelles de Harms, Cryer et Clifford (2009, 2004) sont devenues une référence, mais les grilles développées dans le cadre de l'étude *Grandir en qualité* (Bourgon, Lavallée, 2004) sont un autre outil que plusieurs de nos membres utilisent régulièrement. Au cours des dernières années, l'utilisation du CLASS a également été exploré (Cantin, Lemire, 2011). Le CLASS est un outil d'observation largement utilisé pour mesurer la qualité des interactions dans la classe. Travailler avec le CLASS favorise l'adoption de pratiques éducatives plus appropriées. Le Regroupement de Montérégie a, de son côté, travaillé à l'adaptation d'un outil pour l'évaluation de l'environnement de jeu extérieur qui s'inscrit fort bien, entre autres, dans nos efforts pour soutenir l'adoption de saines habitudes de vie. (De Bord, Hestenes, Moore, Cosco, MC Ginnis, 2011).

Nous savons aussi qu'il y a de nombreux défis dans le maintien et l'amélioration de la qualité et que différentes conditions les favorisent :

- ✓ des éducatrices qui détiennent une bonne formation initiale;
- ✓ une offre d'accompagnement et de soutien au personnel;

- ✓ la stabilité du personnel;
- ✓ des activités de formation continue;
- ✓ la possibilité d'échanger et de développer des projets communs lors des réunions d'équipe;
- ✓ une bonne collaboration entre les membres du personnel;
- ✓ le leadership et les choix de la direction et du conseil d'administration en soutien des projets d'amélioration mis de l'avant;
- ✓ un contexte positif qui favorise la mobilisation de l'équipe;
- ✓ etc.

Bien sûr, plusieurs facteurs sont liés à la santé financière du service. Par exemple, de bonnes conditions de travail favorisent la stabilité du personnel et permettent d'octroyer du temps de dégagement pour participer à des rencontres d'équipe. Plusieurs de ces dispositions ont un coût!

Nous nous permettons d'ajouter qu'après une première année d'observation, nous avons constaté que certaines règles du Ministère, ou du moins l'interprétation qui en était faite par les inspecteurs allaient à l'encontre de certains standards de qualité. Ces constats ont été consignés dans un document complet adressé au Ministère de la Famille (*Écarts et incohérences entre les normes de qualité validées et reconnues pour les services de garde éducatifs et la réglementation gouvernementale et certaines interprétation au moment de l'inspection*, RCPEQC, 2009).

Nous avons également compris que la qualité concerne tout le monde :

La société en général par l'intérêt et la place qu'elle consent à la petite enfance et qui fait que tous et chacun se sentent intéressés à contribuer. On peut référer ici à ce fameux proverbe souvent cité : « Ça prend tout un village pour élever un enfant ».

Votre commission devrait y contribuer.

C'est ce qui fait, par exemple, que les résidents, les organismes et les entreprises d'un quartier apprécient la présence d'un centre de la petite enfance et agissent comme des partenaires, plutôt que militer pour que le service s'installe ailleurs, ou que l'organisation soit harcelée de plaintes de toutes sortes (c'est encore la réalité parfois, malheureusement).

L'État, par les règles et le soutien qu'il met en place. Nous en avons l'exemple actuellement et nous y reviendrons. Si l'État réduit les subventions à un tel point que plusieurs des conditions associées à un environnement de qualité disparaissent ou sont modifiées à la baisse, la qualité ne peut qu'en être affectée.

Un exemple positif du rôle de l'État serait très certainement la publication de documents pédagogiques par le Ministère de la Famille. Nous constatons que le personnel des centres de la petite enfance réagit très positivement aux outils proposés par le ministère afin de soutenir l'amélioration de la qualité et, plus précisément, certains aspects du développement de l'enfant. Citons-en exemple, la publication du *Programme éducatif des services de garde du Québec Accueillir la petite enfance* (Ministère de la Famille et des Aînés, 2008) et du *Guide Gazelle et Potiron* (Martin et autres, 2014). Ce dernier outil qui s'intéresse plus précisément au développement moteur des enfants, ainsi qu'à l'acquisition de saines habitudes de vie, a suscité un grand intérêt. La diffusion de tels outils a incité les équipes à participer à des formations et à différentes activités afin de mieux les comprendre et de mettre en place des actions afin d'appliquer concrètement les principes et les idées qui y sont véhiculées. Les publications du ministère ont contribué à la mobilisation du personnel pour améliorer de nombreuses pratiques, dans la mesure où elles ont été suivies d'activités d'accompagnement.

Le gouvernement, le ministère, les décideurs doivent toujours avoir en tête que leurs choix ont un effet sur l'environnement quotidien des enfants.

La communauté peut aussi jouer un rôle. Si on se réfère à l'exemple précédent, on précisera que les associations nationales et régionales, en collaboration, le plus souvent, avec des partenaires, ont joué un rôle de premier plan en proposant des formations, du coaching et des communautés de pratique qui ont contribué à l'appropriation des contenus proposés dans les outils publiés et à leur application concrète sur le terrain.

Plusieurs CPE bénéficient de l'appui d'une municipalité, d'une entreprise, d'un organisme communautaire. Parfois, on observe des collaborations avec différents partenaires d'où émergent des projets qui soutiennent l'amélioration des pratiques. Depuis plusieurs années, *Avenirs d'enfant* et *Québec en forme*, entre autres, en collaboration avec la *Santé publique*, ont joué un rôle important pour soutenir de telles collaborations et de nombreux projets.

Le conseil d'administration, la direction prennent des décisions qui ont une influence sur la qualité des pratiques. Tel que mentionné précédemment, nous le vivons actuellement, alors que les directions et les conseils d'administration se doivent de faire des coupures dans les dépenses pour équilibrer les budgets et se voient confronter à faire des choix difficiles. Imprégnées pour plusieurs du travail effectué dans le cadre de la démarche *Cap Qualité*, certaines directions trouvent difficile de retirer ou diminuer certaines conditions qu'elles s'étaient assurées de mettre en place pour assurer une meilleure qualité des services. Par exemple, plusieurs directions et conseils d'administration ont diminué de façon significative le temps de travail alloué à la formation continue du personnel et aux rencontres destinées au développement professionnel. De telles conditions sont identifiées par les chercheurs (Japel et

Mannigham, 2007; Bigras, 2007) comme des conditions importantes pour soutenir la qualité.

Le personnel éducateur a, bien entendu, sa part de responsabilité. L'éducatrice doit être préoccupée de connaître les meilleures pratiques et de les appliquer. Ses façons d'intervenir, d'accompagner, de soutenir, de parler et de développer des relations avec chaque enfant font partie de la qualité de l'environnement. Tout comme nous l'avons déjà mentionné, les conditions de travail et l'organisation du CPE peuvent soutenir les éducatrices afin qu'elles adoptent les meilleures pratiques.

Le projet *Cap Qualité* vous parle de notre réseau. L'une des caractéristiques de cette grande famille des CPE, c'est cette volonté constante de s'améliorer, cette capacité et cette culture de faire ensemble, c'est-à-dire de se doter d'associations régionale et nationale, de s'entraider, de mettre en place des services mutualisés, de produire et partager des outils et des expertises, de développer des démarches communes, de travailler avec des partenaires, incluant le milieu de la recherche, et ce toujours dans le but de mieux répondre aux besoins des enfants, mais aussi des familles. Cette même caractéristique explique probablement en grande partie la qualité plus élevée observée dans nos centres de la petite enfance et dans nos services de garde en milieu familial accrédités par les bureaux coordonnateurs.

Imprégnées de cette expérience, d'autres projets, et des apprentissages qui en découlent, nos membres sont inquiètes, déçues et confrontées. Pour plusieurs, c'est comme si tout le travail qu'elles ont fait n'était pas reconnu et perdait tout son sens.

Si plusieurs directions et conseils d'administration étaient prêts à vivre un exercice d'optimisation et de rationalisation, le constat actuel est que l'exercice est allé assez trop loin dans certains cas. Leur énergie et leur engagement ont été et sont encore bien davantage canalisés sur l'objectif d'assurer l'équilibre budgétaire exigé par le ministère, et ce, avec des ressources financières diminuées, plutôt que d'assurer un maintien des améliorations et une poursuite de la démarche.

Actuellement, nos directions travaillent, bien malgré elles, à diminuer des conditions qu'elles savent nécessaires dans un exercice de qualité. On parle, entre autres, de coupes dans les heures de présence auprès des enfants, dans les heures allouées à la désinfection des jouets ou à la planification, d'une réduction importante des activités de formation, etc. Les directions doivent se mobiliser pour faire accepter ces changements bien peu motivants à leurs équipes.

L'accompagnement offert par notre organisation est dorénavant orienté en bonne partie sur les stratégies à mettre en place pour atténuer les impacts des coupures sur la qualité.

De plus, les directions doivent mettre du temps à développer de nouvelles compétences et stratégies pour faire la promotion de leurs services et combler les places. Nos CPE et nos milieux familiaux font face à la concurrence de la garde privée non subventionnée, concurrence provoquée, entre autres, par les choix du gouvernement, dont la modulation des tarifs. Encore là, le temps et les ressources sont utilisés bien davantage pour assurer la survie des organisations plutôt que de contribuer à l'amélioration des services aux enfants et aux familles.

Pour résumer notre propos sur la qualité : La qualité de services aux enfants et aux familles est essentielle, et elle mérite d'être améliorée. Nos membres en sont conscients et souhaitent y travailler. Des outils et des processus ont été expérimentés avec succès pour améliorer la qualité des services de garde éducatifs dans notre région, mais également dans d'autres régions du Québec, dont l'Estrie et l'Abitibi. Nous sommes maintenant en mesure de reconnaître les outils et d'identifier des conditions propices à l'amélioration de la qualité. Dans le contexte d'optimisation financière, nos membres se concentrent davantage sur les mesures à prendre pour atteindre l'équilibre budgétaire qu'à maintenir ou bonifier la qualité des services.

Nous recommandons que le gouvernement réinvestisse dans notre réseau afin que nos organisations retrouvent les marges de manœuvre nécessaires avec l'objectif de mettre en place des services et les conditions nécessaires pour maintenir et même améliorer la qualité de services aux enfants et aux familles. Les organisations incluent ici les associations régionales et nationales qui jouent un rôle crucial dans le leadership et l'accompagnement dans l'amélioration des pratiques.

L'ACCESSIBILITÉ ET L'UNIVERSALITÉ

Nous traiterons ces deux thèmes ensemble afin d'éviter des répétitions inutiles.

Nous tenons à nommer d'entrée de jeu la fierté de nos membres d'appartenir à un réseau de services cité en exemple ailleurs dans le monde. Les membres du Regroupement maintiennent leur adhésion au modèle développé dans le cadre de la *Politique familiale* (1996, Roberge et autres, 2008) et, à cet effet, continuent de penser que la formule à privilégier inclut une offre de services éducatifs de qualité accessible, ce qui implique un tarif unique et un nombre suffisant de places en centres de la petite enfance et en milieu familial régi. À la limite, s'il doit y avoir une modulation des tarifs, elle devrait être faite en faveur des familles plus pauvres, c'est-à-dire, un tarif unique, mais modulé à la baisse pour les familles pour qui ce coût serait encore trop élevé, avec l'objectif de favoriser la fréquentation de services éducatifs de qualité pour nos enfants les plus vulnérables.

Nous savons aussi que la Politique familiale a « pêché » par sa grande popularité. Notre réseau s'est fait reprocher de ne pas répondre à la demande.

Malheureusement, les gouvernements n'ont pas tous eu le même empressement à développer les places tellement convoitées et le souci de répondre à la demande des parents.

De notre côté, nous avons été témoins de tous les efforts déployés par plusieurs de nos membres pour préparer des projets de développement, attacher des partenariats, « se battre » parfois avec les différents niveaux d'administration publique pour réussir, dans certains cas (plusieurs excellents projets n'auront jamais vu le jour), à offrir à la population d'une municipalité, d'un quartier, d'un milieu de travail, les places en services de garde éducatifs convoitées.

Nous entendons actuellement que plusieurs des projets de développement annoncés en 2013-2014 sont menacés. Les raisons en jeu :

- ✓ les décisions du gouvernement en place de retarder l'échéancier de plusieurs projets de façon significative et de réduire l'aide financière accordée pour l'aménagement de 50% (PFI-Programme de financement des infrastructures) ;
- ✓ la récupération des surplus, qui dans plusieurs cas, avaient été économisés en prévision de projets de développement;
- ✓ l'équilibre budgétaire difficile à atteindre avec les nouvelles règles budgétaires;
- ✓ le développement aléatoire des garderies privées non subventionnées qui entraîne une concurrence imprévisible.

Nous anticipons un développement des places en centres de la petite enfance moins important que prévu et cela nous inquiète.

Au cœur des thèmes de l'accessibilité et de l'universalité, il y a bien sûr toute la question des services à offrir et à développer pour répondre aux besoins des enfants de 4 ans afin de favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative.

Nous avons pris le temps de consulter nos membres à nouveau sur cette question et nous réitérons : Nous sommes convaincues que la meilleure place pour les enfants de 4 ans est dans les centres de la petite enfance, que nos éducatrices peuvent assurer la préparation des enfants à leur parcours scolaire et que la fréquentation de nos services doit être valorisée et encouragée par les politiques gouvernementales afin que plus d'enfants arrivent à l'école en ayant déjà fréquenté un service éducatif de qualité sur une base régulière avant l'entrée à l'école.

Différentes études nous donnent raison. *L'Enquête Montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants à la maternelle* (Laurin, Guay, Bigras, Fournier, 2015), *L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (Simard, Tremblay, Lavoie et Audet, 2013) et *l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) (Giguère, Desrosiers, 2010; Japel, Tremblay, Côté, 2005) ont permis de

constater que les enfants de milieux défavorisés bénéficient de la fréquentation d'un service de garde éducatif. Les enfants dits vulnérables qui ont fréquenté des services de garde éducatifs sont mieux préparés à l'école, ils présentent, entre autres, de meilleures habilités prémathématiques, moins de retard dans l'acquisition du vocabulaire et une meilleure performance à des tests cognitifs (Giguère, et Desrosiers, 2010, p.10).

Les données révèlent également que les enfants issus de milieux défavorisés sont moins susceptibles de fréquenter un service de garde éducatif, et qu'ils sont plus souvent inscrits dans des milieux où la qualité y est inférieure (Giguère, Desrosiers, 2010). Les chercheurs demeurent toutefois prudents sur l'analyse des données et proposent ceci : « L'expérience de l'ÉLDEQ nous indique qu'une attention particulière devrait être portée à la qualité ou au type de garde utilisé » (Giguère, Desrosiers, 2010, p.17).

Parmi les familles défavorisées, les enfants qui fréquentent exclusivement un centre de la petite enfance (CPE) sont 3,3 fois moins susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de leur développement que leurs pairs n'ayant pas fréquenté de service de garde éducatif. Toujours parmi les familles défavorisées, les enfants qui fréquentent exclusivement un CPE sont 2,5 fois moins susceptibles d'être vulnérables que leurs pairs qui présentent un autre profil de fréquentation de services de garde éducatifs (par exemple un milieu familial) (Laurin, Guay, Bigras et Fournier, 2015).

Pour les enfants d'âge préscolaire, des services éducatifs de qualité :

- *sont des milieux de vie qui prennent en compte l'ensemble des besoins des jeunes enfants et favorisent leur développement global, en intégrant des fonctions d'accueil et de soins (hygiène, repos, activités extérieures, repas équilibrés) et des fonctions éducatives exercées à travers des pratiques appropriées au développement;*
- *procurent un environnement sain, sécuritaire et accueillant et offrent l'espace nécessaire et l'aménagement approprié pour les jeux de tous types, y compris pour les jeux extérieurs, auxquels ils accordent une place de choix;*
- *offrent des activités et du matériel éducatifs adaptés au développement des enfants et variés, les activités s'inscrivant dans un programme d'éducation qui reconnaît l'enfant comme un être unique et entier;*
- *valorisent le jeu et le rôle actif de l'enfant dans l'apprentissage;*
- *favorisent les relations chaleureuses et authentiques entre l'adulte et l'enfant, le soutien à l'apprentissage par l'adulte, la socialisation et la coopération entre les enfants;*
- *favorisent la continuité avec la famille et avec les autres milieux fréquentés simultanément et consécutivement par les enfants et privilégient la stabilité des lieux et des intervenantes pour minimiser les ruptures dans l'expérience éducative au cours de la journée, de la semaine, du mois, etc.;*
- *accueillent la diversité d'enfants et de parents avec ouverture et respect et adaptent leur intervention aux besoins particuliers;*
- *accordent une place importante aux parents dans leurs instances décisionnelles, favorisent les échanges quotidiens et la collaboration entre le*

personnel et les parents, et cherchent à adapter leur offre de services au besoin des parents de concilier le travail ou les études avec leurs responsabilités parentales;

- comptent un nombre restreint d'enfants par adulte et un total d'enfants par groupe limité, de manière à favoriser la qualité des interactions, à faciliter une intervention éducative différenciée selon les besoins et à minimiser le bruit et la fatigue;*
- bénéficient d'un personnel qualifié, qu'une solide formation postsecondaire a bien préparé à l'intervention éducative auprès de jeunes enfants et à la collaboration avec les parents;*
- s'inscrivent dans une démarche d'évaluation continue et d'amélioration de la qualité.*

Si, au Québec, différents types de milieux préscolaires présentent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus, le « modèle CPE » est celui qui correspond le mieux à cet idéal de qualité. Le Conseil croit donc que, pour assurer rapidement l'accès de 90 % des enfants de 4 ans à des services éducatifs de qualité règlementés par l'État, il faut créer en CPE les places qui manquent. Il faut aussi maintenir les services qui desservent déjà les enfants de 4 ans, de manière à atteindre le plus rapidement possible un taux de fréquentation de 90 %, tout en améliorant la qualité dans tous les types de services éducatifs. (Avis du Conseil supérieur de l'éducation, p.77.)

Offrir un accès universel, voire gratuit et offrir l'assurance que le parent peut facilement obtenir une place dans un centre de la petite enfance pour son enfant de 4 ans inciterait davantage de parents à utiliser ces services qui offrent une meilleure garantie de qualité et de soutien au développement de l'enfant.

Nous tenons à préciser que plusieurs de nos membres sont suffisamment convaincus de la nécessité d'offrir aux enfants de 4 ans des environnements bien adaptés à leurs besoins qu'ils seraient prêts à envisager des collaborations en implantant un groupe dans une Maison de la famille ou le centre communautaire de leur quartier afin d'assurer une réponse suffisante et de se rapprocher de certaines clientèles moins enclines à utiliser nos services.

Nous proposons de développer la réponse aux besoins des enfants de 4 ans en favorisant l'accès à des places en centres de la petite enfance, à la fois par une offre de service gratuite ou à peu de frais pour les enfants de 4 ans, et par un développement des places nécessaires pour accueillir tous les enfants de 4 ans.

Voici les avantages que nos services offrent pour les enfants de 4 ans :

- ✓ Des environnements physiques pensés et conçus pour des petits enfants.

- Cela inclut, par exemple, des toilettes plus basses, des jeux moteurs extérieurs conformes à leur petite taille, et plusieurs éléments de sécurité ajustés en fonction de leur âge.
- ✓ Des jeux et du matériel éducatif sélectionnés pour des enfants de 5 ans et moins.
- ✓ Du personnel éducatif formé pour travailler avec de jeunes enfants.
 - Le programme en Techniques d'éducation à l'enfance comprend 1830 heures de cours qui préparent la future éducatrice à mieux comprendre son rôle, le développement de l'enfant, les approches pédagogiques à privilégier avec des jeunes enfants, de même que ce qu'elle devra faire pour assurer leur sécurité et veiller à leur santé (Cegep de Ste-Foy, 2016).
 - En comparaison, une enseignante qui a fait son baccalauréat en enseignement préscolaire primaire compte tout au plus 200 heures de formation orientée sur les besoins des tout-petits et elle ne participe à aucun cours axé sur la santé et la sécurité des enfants. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Ministère de la Famille a établi que les bachelières doivent faire quelques cours supplémentaires si elles souhaitent être reconnues pour travailler dans un service de garde éducatif. (Université Laval, 2016; Ministère de la Famille, 2015)
- ✓ Un ratio éducatrices/enfants qui favorise un encadrement chaleureux et sécuritaire et un accompagnement attentif en soutien à l'apprentissage.
- ✓ Des équipes qui appliquent le *Programme éducatif de service de garde du Québec* (Ministère de la Famille et des Aînés, 2007) mis de l'avant par le Ministère de la Famille. Ce programme soutient le personnel dans l'atteinte de plusieurs objectifs, dont celui de « favoriser l'égalité des chances entre les enfants » et de « faciliter leur entrée à l'école ».
- ✓ Des éducatrices déjà engagées activement dans l'application du dernier guide proposé par le Ministère de la Famille, *Gazelle et Potiron* (Martin et autres, 2014), qui vise le développement des saines habitudes de vie.
- ✓ Des périodes et des activités consacrées à la détente, incluant la possibilité de faire une sieste pour les enfants de 4 ans qui manifestent encore ce besoin.
- ✓ Des jeux quotidiens à l'extérieur.
- ✓ Des environnements éducatifs où le personnel est centré sur la réponse aux besoins des enfants et de leurs familles, leur développement global et l'amélioration constante de la qualité.
 - Le réseau des CPE se démarque par son dynamisme. Le personnel continue de se former, de s'intéresser à l'évolution des connaissances et de développer différents projets visant à améliorer les pratiques éducatives (Annexe 2).

Pour donner un exemple, plusieurs centres de la petite enfance de la région de Québec soutiennent actuellement leur personnel pour qu'il se forme à l'approche High/Scope, un programme structuré, expérimenté aux États-Unis, qui s'appuie sur les connaissances à jour. D'autres centres de la petite enfance, à la suite de la démarche Cap Qualité (Annexe 1), continuent de s'appuyer sur des

- outils standardisés d'évaluation de la qualité afin d'améliorer constamment leurs pratiques éducatives.
- ✓ Un milieu de vie encadré par plusieurs règles édictées et vérifiées par le Ministère de la Famille.
 - ✓ Une continuité et une stabilité: l'enfant est intégré dans un groupe et passe la majeure partie de sa journée avec la même éducatrice. Le CPE continue d'offrir des services pendant l'été. Ces caractéristiques sont importantes avec les jeunes enfants, elles favorisent le développement d'un sentiment de confiance et de sécurité nécessaire aux apprentissages.
 - ✓ Des dîners et des collations santé (qui sont particulièrement importants pour les enfants issus de milieux défavorisés).
 - ✓ L'apprentissage de pratiques d'hygiène (lavage de mains et brossage des dents) qui seront fort utiles pour la suite des choses.
 - ✓ Une grande ouverture à inclure des enfants qui présentent des besoins particuliers.
 - ✓ Des pratiques éducatives qui favorisent le dépistage : observation des enfants, détection des difficultés et accompagnement des parents vers des références appropriées lorsque cela s'avère nécessaire.
 - ✓ Une organisation et la mise en place de plusieurs moyens qui favorisent une communication quotidienne bilatérale avec les parents.
 - ✓ Des activités de transition vers l'école encadrées dans un partenariat, et ce, dans plusieurs CPE.
- Nous saisissons très bien le caractère essentiel de ce dernier point et nous considérons qu'il faut élargir et consolider les expériences amorcées. Des pratiques de transition plus formalisées doivent devenir une pratique courante.

Pour résumer la question de l'accessibilité et de l'universalité, nos convictions sont à l'effet que :

- ✓ le modèle de développement des places en centre de la petite enfance devrait demeurer une priorité;
- ✓ le gouvernement devrait rétablir un tarif unique avec une modulation à la baisse pour les familles moins fortunées;
- ✓ l'offre de services éducatifs aux enfants de quatre ans devrait être concrétisée par une offre de places gratuites en centres de la petite enfance, jumelée au développement des places nécessaires.

LA GOUVERNANCE

Nous souhaitons vous parler brièvement du modèle de gestion de nos organisations.

Nous croyons encore que le modèle des organismes sans but lucratif, en l'occurrence d'entreprises d'économie sociale, présente plusieurs avantages parce qu'il :

- ✓ favorise une gestion démocratique;
- ✓ encourage des choix orientés vers les besoins de la clientèle;
- ✓ nécessite la reddition et des processus de gestions plus rigoureux;
- ✓ prépare et forme les parents à d'autres implications citoyennes;
- ✓ facilite une meilleure compréhension mutuelle (les parents comprennent mieux le travail effectué par le personnel auprès des enfants et le personnel connaît davantage la réalité et les conditions liés à la responsabilité parentale);
- ✓ suscite le développement de l'expertise (les parents apprennent de leur expérience d'administrateurs, il arrive aussi que le personnel bénéficie de l'expertise professionnelle de certains parents);
- ✓ etc.

Ce modèle pose toutefois différents défis. Par exemple, il est parfois difficile de trouver des parents et des membres de la communauté prêts à s'impliquer. Les parents, qui doivent former les deux tiers du groupe d'administrateurs s'y engagent avec beaucoup de bonne volonté, mais peu ont une bonne expérience des conseils d'administration. Certains se sentent parfois dépassés par la complexité et la lourdeur de quelques dossiers et de certaines décisions à prendre. Comprendre le rôle du conseil d'administration, sa responsabilité, mais aussi les limites à ne pas franchir pose parfois un défi.

Pour résumer et conclure ce thème, nous croyons qu'il faut maintenir ce modèle de gestion démocratique et d'entreprise d'économie sociale tout en renforçant les mesures de formation et de soutien pour les administrateurs afin que ceux-ci puissent continuer d'exercer ce pouvoir citoyen tout en assurant une gestion toujours plus rigoureuse et efficiente de nos organisations.

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup à dire et certains thèmes ont été survolés ou n'ont pas été traités. Par exemple, nous sommes convaincues de l'importance d'intégrer des enfants avec des besoins particuliers et de mettre en place les conditions pour répondre à leurs besoins et soutenir le personnel qui les accueille. Ce thème, en soi, aurait pu faire l'objet d'un mémoire.

Nous souhaitons encore une fois vous remercier de l'opportunité offerte d'exprimer notre point de vue.

Nous rappelons que notre réseau souhaite travailler à l'amélioration de la qualité, qu'il a développé des démarches en ce sens, mais que les règles de financement actuelles ne soutiennent ni la motivation ni le maintien des conditions propices.

Nous réitérons notre conviction que les enfants de 4 ans peuvent trouver ce qu'il faut dans nos centres de la petite enfance pour se développer de façon optimale et bien se préparer à l'école.

Nous vous remercions à nouveau de toute l'attention que vous accorderez à nos propos.

Références

BIGRAS, N. (2007). Vers un modèle de formation pour soutenir la qualité dans les centres de la petite enfance. Dans N. BIGRAS et C. JAPEL : *La qualité dans nos services de garde éducatifs à la petite enfance. La définir. La comprendre. La soutenir.*

BOURGON, L., C. LAVALLÉE et al. (2004a). *Échelles d'observation de la qualité éducative des services préscolaires.* Québec: Gouvernement du Québec.

BOURGON, L., C. LAVALLÉE et al. (2004b). *Échelles d'observation de la qualité éducative des services de garde en milieu familial.* Québec: Gouvernement du Québec.

BOURGON, L., C. LAVALLÉE et al. (2004c). *Échelles d'observation de la qualité éducative des services de garde destinés aux poupons.* Québec: Gouvernement du Québec.

CANTIN, G. et J. LEMIRE. (2011). *Guide des dimensions, Pre-K, Version pour les enfants de 4 ans. Traduction préparée pour Teachstone Training, LLC.* Baltimore : Teachstone.

CENTRE DU SAVOIR SUR L'APPRENTISSAGE DES JEUNES ENFANTS (2006). CEGEP DE STE-FOY (2016). *Programme en techniques d'éducation à l'enfance, grille de cours :*
<http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/programmes/programmes-techniques/techniques-deducation-a-lenfance/>

CONSEIL SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.* Québec.
<https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0477.pdf>

DE BORD, K., HESTENES, L. L., MOORE, R. C., COSCO, L. G., J. R. MC GINNIS (2011). *POEMS - Échelle de mesure de l'environnement extérieur préscolaire Un outil d'évaluation pour mesurer la qualité de l'environnement extérieur dans les services de garde pour les enfants de 3 à 5 ans.* St-Hubert : Éditions du RCPEM.

FOURNIER, C. et C. DROUIN (2004). «La qualité éducative dans les installations de centres de la petite enfance – Faits saillants», fascicule no 1, *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Québec, Institut de la statistique du Québec.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/qualite-cpe.pdf>

GIGUÈRE, D. et H. DESROSIERS (2010). Les milieux de garde de la naissance à 8 ans. Utilisation et effets sur le développement, dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998- 2010) – De la naissance à 8 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, fascicule 1.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/milieux-garde.pdf>

HARMS, T., CRYER, D. et R. M. CLIFFORD (2009). *Échelle d'évaluation de l'environnement des nourrissons et trottineurs-Version révisée*, Traduction et adaptation de Christa Japel, Nathalie Bigras et autres, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

HARMS, T., CRYER, D. et R. M. CLIFFORD (2004). *Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire*, Traduction de Madeleine Baillargeon et Hélène Larouche, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

JAPEL, C. et S. MANNINGHAM (2007). L'éducatrice au cœur de la qualité Un projet pilote visant l'augmentation des compétences. Dans N. BIGRAS et C. JAPEL : *La qualité dans nos services de garde éducatifs à la petite enfance. La définir. La comprendre. La soutenir.*

JAPEL, C., TREMBLAY, R. ET S. CÔTÉ (2005). La qualité des services de garde à la petite enfance : Résultats de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ), dans *Éducation et Francophonie, Nouvelles tendances à l'égard de la petite enfance*, Volume XXXIII:2 – automne 2005.

http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII_2_007.pdf

LAURIN, I., GUAY, D., BIGRAS, N. ET M. FOURNIER (2015). Quel est l'effet de la fréquentation d'un service de garde éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique. *Vivre une île en santé*. Agence de la santé et des services sociaux, Fascicule 2, mars 2015.

<http://www.aqcpe.com/content/uploads/2016/07/enquete-montrealaise-sur-lexperience-prescolaire-des-enfants-de-maternelle-direction-de-la-sante-publique-de-montreal-2.pdf.pdf>

MANNINGHAM, S. (2013). *Portés par la qualité! 2 ½ à 5 ans Projet d'acquisition et de transfert de connaissances*. Rouyn-Noranda : Chaire de recherche en développement des petites collectivités Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

http://uqat.ca/chairedesjardins/medias/uploads/misc/ManninghamS_Portes_par_la_qualite_2013.pdf

MARTIN, V. ET AUTRES (2014). *Gazelle et Potiron CADRE DE RÉFÉRENCE pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec : Ministère de la Famille. [En ligne]

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/guide_gazelle_potiron.pdf

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2015). *Direction concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formation reconnue*. Québec : Ministère de la Famille. [En ligne]

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Directive_qualification-personnel-de_garde.pdf

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2007). *Accueillir la petite enfance : le programme éducatif des services de garde du Québec*. Québec : Publication du Québec.
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf

POISSANT, J. ET L. GAMACHE (2016). *Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2124_analyse_developpement_enfants_maternelle.pdf

REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (2016). *Portrait des stratégies déployées pour améliorer la qualité des services des CPE et BC dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches*. Québec : Document inédit annexé.

REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (2009). *Écarts et incohérences entre les normes de qualité validées et reconnues pour les services de garde éducatifs et la réglementation gouvernementale et certaines interprétations au moment de l'inspection*. Avis et recommandations au Ministère de la Famille et des Aînés élaborés dans le cadre des activités du service. Québec : Document inédit.

ROBERGE, J. et autres (2008). *La Politique familiale au Québec : visée, portée, durée et rayonnement. Version révisée*. Québec : Conseil de la Famille et de l'Enfance.
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_Document_reflexion_Politique_familiale.pdf

SIMARD, M., TREMBLAY, M., LAVOIE, A. et N. AUDET (2013). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2012.pdf>

UNIVERSITÉ LAVAL (2016). *Baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire. Grille de cours* :
<http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-education-au-prescolaire-et-en-enseignement-au-primaire-b-ens.html#description-officielle>

Annexe 1

Cap Qualité

En 2007, le Regroupement crée un tout nouveau service – Le Service *Cap Qualité* – dont l’objectif est d’accompagner et de soutenir les CPE dans une démarche d’amélioration de la qualité des services aux tout-petits et leurs familles. Il propose aux CPE de s’engager dans un processus d’amélioration continue qui s’appuie sur un diagnostic fait par une ressource externe (observation) et des séances de coaching. Des formations, du développement professionnel et autres formes de soutien sont également offerts.

Le service *Cap Qualité* est le fruit de la consultation des membres (incluant des directrices générales de CPE), des travaux du comité qualité et de l’expérience acquise par le Regroupement des CPE de L’Estrie dans le cadre d’un projet pilote mis en place avec la chercheuse Christa Japel et sa collaboratrice, Carole Welp. Madame Christa Japel est professeure au Département d’éducation et de formations spécialisées à l’Université du Québec à Montréal. Elle est chercheuse associée au Groupe de recherche sur l’inadaptation sociale de l’enfant (GRIP) et membre de l’équipe qui mène l’Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ÉLDEQ). Dans le cadre de cette étude, elle était responsable du volet « La qualité des services de garde fréquentés par les enfants de l’ÉLDEQ. Madame Welp détient une maîtrise en psychopédagogie et compte une vaste expérience en tant qu’éducatrice, directrice, enseignante et consultante. Elle s’appuie, entre autres, sur sa connaissance des services éducatifs préscolaires à l’extérieur du Québec. Madame Welp, qui a largement contribué à l’élaboration de la démarche expérimentée dans L’Estrie a réalisé elle-même plusieurs évaluations de la qualité des services dans cette région. Les travaux actuels de mesdames Japel et Welp portent sur la qualité des milieux de garde et leur contribution au développement psychosocial de l’enfant ainsi que sur les interventions qui permettent d’améliorer la qualité des services de garde prodigués aux jeunes enfants. L’expérience pilote réalisée dans L’Estrie leur a permis d’identifier les facteurs de succès d’une démarche « qualité » (Japel et Manningham, 2007).

Le service *Cap Qualité* s’inscrit, entre autres, dans la poursuite de la recherche universitaire de Christa Japel et de sa collaboratrice, Carole Welp, sur la qualité des services de garde au Québec dont le but est d’examiner les retombées de l’investissement de la formation continue sur la qualité des services offerts.

Le service *Cap Qualité* du Regroupement repose sur les études scientifiques selon lesquelles les bienfaits des services de garde sur le développement physique, cognitif, social, affectif de l’enfant sont intimement liés à la qualité des services offerts, autant sur le plan organisationnel que sur le plan de la pratique éducative. Le Regroupement a mis ce service en place dans le but d’apporter un soutien concret et efficient à ses membres dans l’amélioration de la qualité des services offerts aux enfants et à leurs parents.

Les ressources ont été sélectionnées sur la base de leurs formations et de leurs expériences. Ce sont des personnes formées en pédagogie ayant une expérience pertinente d’une vingtaine d’années. Elles ont développé une grande connaissance du programme éducatif et de son application et **ont été formées spécifiquement pour utiliser les échelles d’évaluation utilisées et pour accompagner les équipes.**

Les observations sont réalisées à l’aide des échelles de renommée internationale, soit l’Échelle d’évaluation de l’environnement préscolaire-révisée (ÉÉEP-R) et l’Échelle d’évaluation de l’environnement des nourrissons et des tout-petits révisés (ÉÉEN-R). Ces échelles sont des traductions des instruments américains *Early Childhood Environment Rating Scale-Revised* et *Infant and Toddler Environment Rating*

Scale-Revised (Harms, Clifford et Cryer, 1998, 2003). Ce sont des instruments réputés et utilisés par les services éducatifs destinés aux enfants d'âge préscolaire, aux trottineurs et aux poupons, et par les chercheurs de nombreux pays depuis une vingtaine d'années. Ces échelles ont été traduites en plusieurs langues, dont l'italien, le suédois, l'allemand, le portugais, l'espagnol et l'islandais, et nous bénéficions de versions françaises traduites au Québec par nos chercheurs. Des chercheurs québécois les utilisent depuis le début des années 1980. Leur validité a été clairement démontrée (Harms, Clifford et Cryer, 1998, 2003).

Les échelles ÉÉEP-R et ÉÉEN-R ont été choisies pour :

- ✓ la renommée internationale de leur validité et leur fiabilité en tant qu'instruments de mesure de la qualité ;
- ✓ la variété des dimensions observées qui permettent de mesurer à la fois la qualité du fonctionnement de l'organisation et la qualité éducative vécue quotidiennement par l'enfant ;
- ✓ leur capacité à fournir un profil de la qualité des services indépendamment du programme éducatif choisi et appliqué dans un service donné.

Puisque le contenu est accessible, le personnel des CPE, une fois familiarisé avec ces dernières et à la suite des séances de « coaching », peut s'y référer et poursuivre la réflexion et la recherche de solutions pour améliorer la qualité des services.

LE SERVICE CAP QUALITÉ EN DÉTAILS

Étape	Personnes impliquées	Durée	Explications
1-Formation	<p>Direction générale.</p> <p><i>La directrice adjointe à la pédagogie et/ou la présidente du conseil d'administration peuvent aussi participer à cette formation, mais ne peuvent remplacer la directrice générale.</i></p> <p>Formatrices : Christa Japel et Carole Welp</p>	6 heures	<p>Formation qui vise à préparer la direction générale à jouer pleinement son rôle en lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les notions de qualité ; • comprendre leur lien avec le développement global des enfants ; • comprendre les instruments de mesure utilisés pour obtenir un profil de la qualité des services ; • comprendre les limites de l'utilisation du profil.
2-Rencontre préalable	<p>Direction générale;</p> <p>Personne responsable de la fonction-conseil;</p> <p>Personne ressource du Regroupement.</p>	1 à 2 heures	<p>Rencontre de planification qui permet à la personne ressource de s'assurer que l'équipe de direction comprend bien la démarche et son rôle dans le soutien qu'elle aura à apporter à son équipe dans la poursuite de la démarche.</p>

Étape	Personnes impliquées	Durée	Explications
3-Observation	Les éducatrices et les enfants; Personne ressource du Regroupement.	Selon le nombre de groupes	En général, les personnes ressources complètent l'observation de deux groupes par jour. Elles utilisent la grille ÉÉEN-R pour les groupes d'enfants âgés de 0 à 2 1/2ans et la grille ÉÉEP-R pour les groupes d'enfants âgés de plus de 30 mois.
4-Présentation du profil	Équipe de direction; Personne ressource du Regroupement.	1 à 2 heures	La personne ressource rencontre l'équipe de direction afin de discuter brièvement des résultats obtenus par le milieu et de préparer les prochaines étapes.
5-Séances de « coaching »	Équipe de direction; Toutes les éducatrices; Les éducatrices spécialisées, les éducatrices remplaçantes, en congé, la cuisinière, peuvent être invitées à l'ensemble ou à une partie des rencontres; Personne ressource du Regroupement.	Minimum suggéré : 3 rencontres de 3 heures situées à un mois d'intervalle	Les éducatrices et les autres membres de l'équipe forment un minimum de 2 groupes : 1. groupe des personnes impliquées auprès des enfants de 0 à 2 ½ ans ; 2. groupe des personnes impliquées auprès des enfants de plus de 30 mois. Ces rencontres doivent permettre aux équipes de prendre connaissance des résultats, de comprendre les concepts liés à la qualité et d'identifier des actions, des solutions possibles pour améliorer la réponse aux besoins des enfants. Lors de la première séance, la personne ressource accorde du temps aux présentations et explications et commence la présentation des résultats. Elle démontre aux participantes que cette démarche leur appartient et que ce sont elles qui, en équipe, vont établir des priorités et un plan de travail à la lumière des résultats. La personne ressource attire l'attention sur la responsabilité de chacune et de la collectivité qu'elles forment à l'égard de la qualité des services offerts aux enfants qui sont sous leur responsabilité. Une grande place est accordée aux éducatrices qui peuvent réagir, questionner, argumenter, proposer des pistes de solutions.

Étape	Personnes impliquées	Durée	Explications
6-Plan de travail	Toute l'équipe du CPE; Le conseil d'administration peut être mis à contribution. Sur demande du CPE : Personne ressource du Regroupement.	Selon le besoin	Dès la première séance de « coaching », certaines actions peuvent être planifiées et /ou entreprises. Parfois, certaines directions préfèrent attendre que l'équipe ait complété les trois séances de « coaching » avant d'amorcer le plan d'action. Dans tous les cas, ce sont les équipes des CPE qui font leurs choix, déterminent leurs priorités d'actions, les objectifs qu'elles se donnent et les moyens qu'elles comptent mettre en place pour améliorer la qualité des services.
7-Services complémentaires facultatifs		Selon les choix effectués	Les CPE peuvent obtenir des services complémentaires auprès du Regroupement afin d'être soutenus dans la démarche d'amélioration : <ul style="list-style-type: none"> • « Coaching » supplémentaire; • « Coaching » de planification; • Communauté d'apprentissage (direction); • « Coaching » individuel; • Soutien professionnel; • Formation.
8- Deuxième évaluation facultative	Les éducatrices et les enfants; Personne ressource du Regroupement.	Selon le nombre de groupes	Une personne ressource différente de la première réalise la 2 ^e cotation. Ce deuxième portrait permet à l'équipe de mesurer les progrès effectués à la suite de la formation sur mesure (sessions de « coaching ») et de comparer les résultats.

Extrait de : Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (2009). *Écarts et incohérences entre les normes de qualité validées et reconnues pour les services de garde éducatifs et la réglementation gouvernementale et certaines interprétations au moment de l'inspection*. Québec : RCPEQC

Annexe 2

Portrait des stratégies déployées pour améliorer la qualité des services des CPE et BC dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Depuis 2003, c'est-à-dire, depuis la première édition de l'Enquête *Grandir en Qualité*, les membres du Regroupement ont relevé leurs manches et se sont engagés à améliorer la qualité des environnements offerts aux enfants et aux familles. Le Regroupement, en collaboration avec des partenaires, a joué son rôle de leader et a soutenu les CPE et bureaux coordonnateurs des régions de Québec et Chaudière-Appalaches en développant différents services et projets.

Ce tableau présente une grande partie des projets, formations, publications, services, événements réalisés par le Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches afin de soutenir les membres dans l'amélioration de la qualité des services éducatifs.

Types de stratégies : **Projet : P** **Publication : PU** **Service : S** **Événement : É** **Formation : F** **Outil : O**

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Démarche éthique 2003	PU	Trousse d'activités et pistes de réflexion ou d'action pour que l'éthique occupe une place de choix et que chaque individu adopte des comportements qui démontrent l'adhésion à la vision et à la mission du CPE.	
Formation professionnelle et développement 2003-	F	Chaque année, le RCPEQC offre un ensemble de formation et tables d'échanges pour répondre aux besoins de développement professionnel des responsables de garde en milieu familial et du personnel des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Formations (en salle et formule « Clé en main ») • Communautés de pratique traitant de gestion, pédagogie, conformité aux normes, alimentation, besoins particuliers. 	

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Petit pas deviendra grand 2004	PU	Guide pour soutenir l'élaboration « projet collectif d'intégration » des enfants présentant des besoins particuliers.	
Odysée 2006-2008	P	Vaste projet de recherche et développement planifié et coordonné par l'AQCPE visant à enrichir nos pratiques en petite enfance et à stimuler l'innovation dans le réseau des centres de la petite enfance. Cette initiative novatrice a permis, entre autres, de mettre en interaction le savoir-faire des intervenantes en CPE (installations et milieu familial) et le savoir du monde de la recherche.	AQCPE Les regroupements de CPE et CPE-BC des différentes régions Fondation Lucie et André Chagnon Ministère de la Famille et des Aînés du Québec Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
Stratégie de promotion des services de garde éducatifs 2006-	PU	Annuellement, cette Stratégie crée un mouvement régional qui, amène gestionnaires, administrateurs, conseillères pédagogiques, agentes des BC, personnel de soutien, éducatrices et responsables de garde en milieu familial à faire rayonner et reconnaître, au-delà des murs des services de garde, l'une des dimensions de la qualité des services de garde éducatifs. Une affiche et un feuillet de propositions d'activités sont mis à la disposition des CPE, BC et responsables de garde en milieu familial.	

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Outil de travail pour faciliter la gouvernance 2007	PU	En septembre 2007, le Regroupement a mis sur pied, pour ses membres, des tables de gestion composées de directrices de centres de la petite enfance. Tout au long de ce processus d'apprentissage collectif, le partage d'expertises a mené à privilégier certaines pratiques porteuses de succès ou faisant émerger des conditions de réussite. Le document, qui consigne les travaux, a comme objectif de soutenir les directions générales et les conseils d'administration. Lorsque le contexte s'y prête, sans toutefois être exhaustifs, certains éléments spécifiques aux bureaux coordonnateurs ont été ajoutés.	
Grandir ensemble 2007-2009	P	Projet du consortium de l'est (Côte-Nord-Saguenay-Lac-St-Jean-Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine-Québec-Chaudière-Appalaches) sur le développement professionnel du personnel des bureaux coordonnateurs de services de garde en milieu familial autour de l'intervention en contexte de défavorisation.	AQCPE Ministère de la Famille et des Aînés du Québec Fondation Lucie et André Chagnon
Reflets 2008	PU	Deux outils pour soutenir la rédaction d'un programme éducatif en milieu familial, l'un pour la RSG et le second pour l'agente-conseil de soutien pédagogique et technique du BC. Reffet s'appuie sur le Programme éducatif des services de garde du Québec, <i>Accueillir la petite enfance</i> et facilite la réponse aux exigences gouvernementales.	
Colloque Québec-Strasbourg 2008	E	Colloque qui a réuni les intervenants du réseau. Le RCPEQC a été particulièrement impliqué dans l'organisation de la journée thématique du 16 octobre : Œuvrer en contexte de défavorisation : une mission très spéciale.	CEGEP de Sainte-Foy

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
BRIO 2008-	F	Lancée en 2008 par l'AQCPE et les regroupements régionaux, BRIO est une campagne nationale de perfectionnement sur <i>Accueillir la petite enfance, le programme éducatif des services de garde du Québec</i>	AQCPE Les autres regroupements des CPE et BC des différentes régions Ministère de la Famille et des Aînés
Cap Qualité 2008-	S	Le service <i>Cap Qualité</i> propose aux CPE de s'engager dans un processus d'amélioration continue par le biais d'un diagnostic, de séances de coaching, de formations et d'autres formes de soutien. L'observation est faite par une ressource externe à l'aide d'échelles de renommée internationale, soit l'Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire et l'Échelle d'évaluation de l'environnement des poupons et des tout-petits.	Christa Japel, chercheure, UQAM Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'Est
Approche centrée sur la famille 2011-	PU	Les intervenantes de deux CPE-BC et du Regroupement des CPE des régions 03 -12 ont souhaité développer une démarche permettant d'accompagner des RSG ou des équipes de travail dans une réflexion sur cette délicate et pourtant essentielle collaboration avec les familles. La démarche qui est présentée ici est, avant tout, une démarche de réflexion.	William Coop Ministère de la Famille et des Aînés CPE-BC L'Enchanté CPE-BC Québec-Centre Gilles Cantin, professeur UQAM

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
1001 Histoires de sciences	O F	<p>La Bibliothèque de Québec en collaboration avec notre regroupement a produit des mallettes thématiques pouvant être empruntées par les éducatrices. Chaque mallette inclut une dizaine de livres, dont : un livre d'histoire, des livres sur les sciences, les mathématiques, la technologie; un livre pour l'éducatrice; une fiche d'animation (suggestions d'activités, de sorties, de sites Internet) et quelques objets essentiels à la réalisation de certaines activités.</p> <p>Une formation a également été offerte au personnel afin de les sensibiliser à l'importance de leur rôle en lien avec développement langagier et cognitif des jeunes enfants et les champs d'intérêt des sciences et mathématiques.</p>	<p>L'Institut canadien de Québec (réseau des bibliothèques)</p> <p>La persévérance, c'est capital (Conférence régionale des élus)</p> <p>Ville de Québec</p> <p>Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine</p>
Parcours 2012	PU	<p>Outil pour aider les équipes dans l'élaboration et la rédaction de la plate-forme pédagogique. L'ensemble est conçu pour soutenir une réflexion centrée sur la qualité, une démarche qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vise à soutenir l'amélioration continue de la qualité des services; • s'appuie sur les connaissances à jour en matière d'éducation à l'enfance et de développement de l'enfant; • réfère aux objectifs, aux fondements et aux principes du Programme éducatif des services de garde du Québec, <i>Accueillir la petite enfance</i>; • facilite la réponse aux exigences gouvernementales. 	
Colloque 2012	E	<p>Le RCPEQC avait donné rendez-vous à ses membres les 9 et 10 novembre 2012 pour son colloque ayant pour thème « Le rôle de l'adulte dans l'accompagnement du développement du jeune enfant ».</p>	Différents commanditaires

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Projet Numératie 2012-2013	P	C'est autour d'une préoccupation commune quant à la qualité des services que les agentes-conseils de soutien pédagogique des CPE ont partagé leurs expériences, leurs apprentissages, leurs outils et leurs découvertes dans un processus de changement planifié. La numératie a été identifiée comme thématique tenant compte des résultats insatisfaisants obtenus lors d'observation dans les milieux et de sa portée sur la maturité scolaire des enfants.	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
Pôle d'expertise sur les services de garde en milieu familial 2012-2013	P	Dans le cadre du projet <i>Fonction qualité</i> , les regroupements de l'Est ont travaillé ensemble pour jeter les bases d'une définition commune de la qualité en milieu familial et pour identifier les pratiques gagnantes des bureaux coordonnateurs (celles qui ont un effet sur le rehaussement de la qualité) afin de les mettre en valeur.	AQCPE Avenir d'enfants Regroupement des CPE du Saguenay-Lac-Saint-Jean Regroupement des CPE de la Côte-Nord Réseau des services à la petite enfance de l'est du Québec Suzanne Manningham, professeure agrégée et chercheuse, Université Laval
Gala Tournesol 2013-2015	E	Le <i>Gala Tournesol</i> est l'apogée du <i>Concours Tournesol</i> qui permet de reconnaître les projets et les initiatives développés dans les CPE, BC et milieux familiaux qui se démarquent par la pertinence de leurs actions et leur contribution au développement de services de garde de qualité.	Différents commanditaires

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Petite enfance Grande forme 2013-2017	P	Projet développé par l'AQCPE qui vise à assurer la création d'environnements favorables au plein épanouissement des enfants de 0 à 5 ans grâce à la mise en place de mesures structurantes en matière de saine alimentation, de jeu actif et de développement moteur dans les services de garde éducatifs, et ce, conformément aux orientations du cadre de référence <i>Gazelle et Potiron</i> du Ministère de la Famille.	AQCPE Avenir d'enfants Les regroupements des CPE et CPE-BC de différentes régions Québec en Forme Ministère de la Famille
Repères pour des pratiques de qualité 2014-	PU	Le RCPEQC est engagé, avec ses membres, dans l'amélioration continue de la qualité des services offerts aux enfants et à leurs familles. Il s'est associé à trois de ses vis-à-vis et ils ont élaboré une vision commune de la qualité.	Regroupement des CPE Côte-Nord Regroupement des CPE et BC du Saguenay-Lac-Saint-Jean Réseau des services à la petite enfance de l'est du Québec
Nourrir le mouvement 2016	E	<i>Nourrir le mouvement</i> est un évènement régional organisé en avril 2016 dans le cadre du projet <i>Petite enfance, grande forme</i> . Plusieurs thématiques du cadre de référence <i>Gazelle et Potiron</i> ont été abordées, dont : Attitudes et vocabulaire lors des repas, politique alimentaire, jeu actif, risque calculé, pédagogie en nature.	AQCPE Québec en Forme Santé publique Avenir d'enfants Ministère de la Famille

